

LA STÉRILISATION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM)

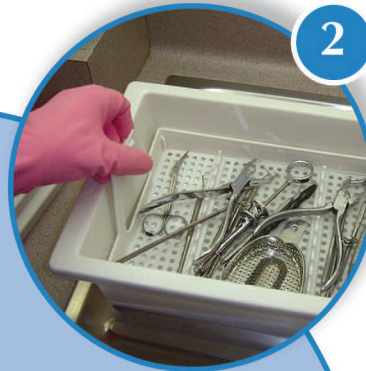
ÉTAPE 1

PRÉ-DÉSINFECTION – RINÇAGE / ZONE HUMIDE

- Préparer le bain de pré-désinfection, en respectant la concentration recommandée par le fabricant

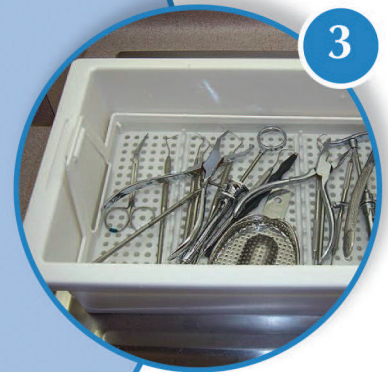


1



2

- Déposer les DM dans le bac, avec des gants protecteurs
- Les instruments à charnière sont démontés et ouverts



3

- Immerger totalement les DM dans le bain de pré-désinfection, sans surcharger le bac



4

- Couvrir le bac de désinfection



5

- Retirer les DM du bac de pré-désinfection et rincer abondamment à l'eau courante

RINÇAGE

PRÉ-DÉSINFECTION
5 à 15 mn
(selon recommandations du fabricant)

RÈGLES DE BASE

Le port de gants épais et de lunettes de protection est indispensable

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Le produit de pré-désinfection ne doit pas fixer les protéines (sans aldéhyde)*
Changer au minimum le bain quotidiennement ou plusieurs fois dans la journée en cas de fortes souillures
Marquage CE obligatoire du produit de désinfection au titre de la directive 93/42/CE

*CIRCULAIRE N° DGS/5C/DHOS/E2/2001/138 du 14 mars 2001
relative aux précautions à observer lors de soins en vue de réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels

Pour en savoir plus : Désinfection des dispositifs médicaux – Guide de bonnes pratiques – 1998 – www.sante.gouv.fr

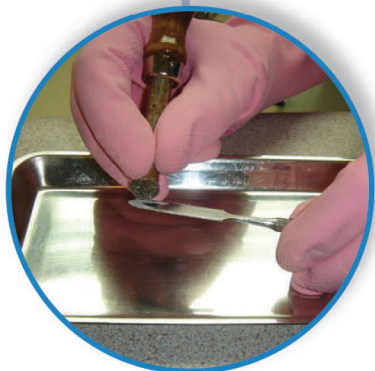
ÉTAPE 2

NETTOYAGE-SÉCHAGE / ZONE HUMIDE

NETTOYAGE

1

À LA MAIN



- Brosser énergiquement les traces visibles à la brosse ou à la cardé
- Éliminer les ciments adhérents résiduels avec des solvants spécifiques
- Rincer soigneusement

2

AUX ULTRASONS



- Préparer le bain de nettoyage en respectant la concentration recommandée par le fabricant
- Immerger les instruments
- Rincer soigneusement sans surcharger le bac

3

PAR THERMOLAVEUR



- Disposer les instruments dans les paniers du thermolaveur, sans les surcharger

SÉCHAGE

- Le séchage permet d'optimiser l'efficacité de la stérilisation et de garder l'intégrité des instruments.



- Une sécheuse spécifique pour dispositif médical est préférable. A défaut, effectuer le séchage à l'aide d'un papier à usage unique.

On ne stérilise bien que ce qui est propre et sec

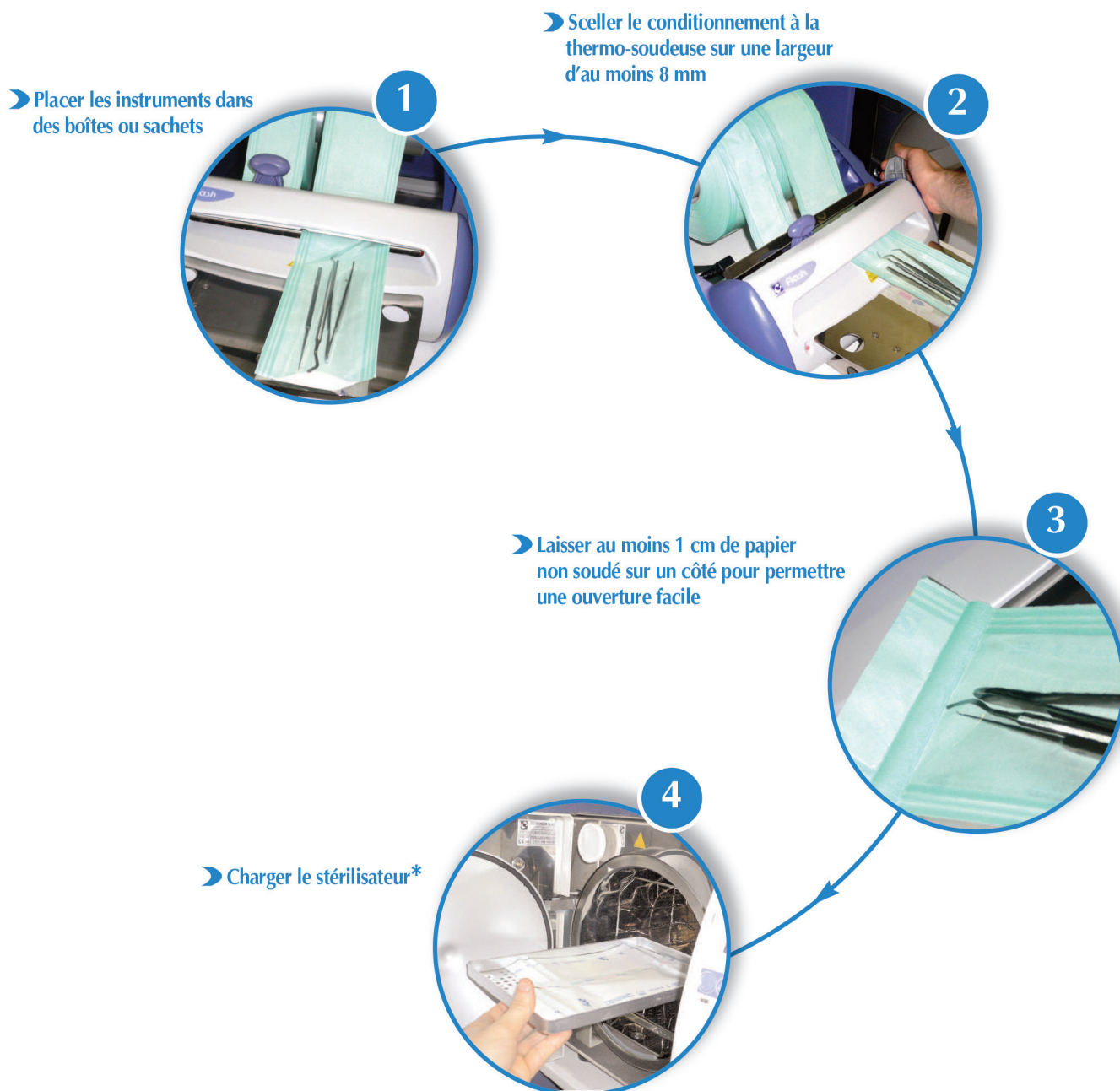
*CIRCULAIRE N° DGS/5C/DHOS/E2/2001/138 du 14 mars 2001 relative aux précautions à observer lors de soins, en vue de réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

- Le produit Nettoyeur Désinfectant ne doit pas contenir d'aldéhyde*
- Changer au minimum le bain quotidiennement, ou plusieurs fois par jour en cas de fortes souillures (de préférence après chaque bain).

LA STÉRILISATION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM)

ÉTAPE 3 CONDITIONNEMENT / ZONE SÈCHE



* Un dispositif non emballé ne pourra pas être considéré comme stérile.

RÈGLES DE BASE

Avant utilisation, chaque conteneur réutilisable fait l'objet d'un contrôle visuel et son aptitude au fonctionnement est vérifiée.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Afin d'assurer une stérilisation efficace, il peut être nécessaire de démonter tout ou partie de certains instruments. Les indicateurs de stérilisation sont intégrés au sachet ou individuels (ruban adhésif).

Pour en savoir plus : Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière - 1ère édition - juin 2001 (Bulletin Officiel Spécial du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité n°2001 BOS 2 BIS), L'Officiel Stérilisation - Hygiènes - Hors série avril 2003

Guide de bonnes pratiques pour la prévention des infections liées aux soins réalisés en dehors des établissements de santé 2006 – www.sante.gouv.fr

LA STÉRILISATION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM)



ÉTAPE 4 STÉRILISATION / TRAÇABILITÉ

➤ Préparer la charge



➤ Placer les sachets de façon à laisser circuler librement la vapeur



CYCLE PRION
134° C, vapeur d'eau saturée,
18 minutes *

➤ Sélectionner le cycle souhaité en privilégiant le "cycle prion" : 134°C, vapeur d'eau saturée, 18 minutes, 2 bars

➤ Noter sur le cahier de stérilisation la date de stérilisation, le n° de la charge et la liste des instruments



➤ Noter sur le conditionnement la date de stérilisation, le n° de la charge et la date de péremption



La Stérilisation a pour objectif de détruire l'ensemble des micro-organismes présents sur un Dispositif Médical (DM).

MATÉRIEL NÉCESSAIRE : Autoclave à vapeur d'eau classe B

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

- Vérifier l'état des conditionnements lors du déchargement
- Vérifier le diagramme de stérilisation et le comparer aux documents de référence (diagrammes ou tickets obtenus lors de la validation)
 - Vérifier le changement de couleur correct des indicateurs de passage
- Conserver les indicateurs de passage, le diagramme de stérilisation correspondants à la charge dans le cahier de stérilisation
- Stocker les dispositifs médicaux stérilisés à l'abri de la lumière directe dans un endroit propre et sec

Guide de bonnes pratiques pour la prévention des infections liées aux soins réalisés en dehors des établissements de santé 2006 – www.sante.gouv.fr

* Circulaire n°DGS/5C/DHOS/E2/2001/138 du 14 mars 2001 relative aux précautions à observer lors de soins en vue de réduire les risques de transmission d'agents transmissibles non conventionnels
Pour en savoir plus : L'officiel stérilisation – Hygiènes – Hors série avril 2003

CIRCULAIRE DGS/VS2 – DH/EM1/EO1 n°97-672 du 20 octobre 1997 relative à la stérilisation des dispositifs médicaux dans les établissements de santé.

Laboratoires Elusept® – Groupe Pierre Fabre

www.sfhh.fr